

AUDIT DE SUIVI DE CERTIFICATION PEFC

Référentiel

Référentiel PEFC : Schéma Français de certification forestière
(Validé par l'assemblée générale de PEFC France le 03 janvier 2012)
Recueil des textes reconnus par le conseil de PEFC

PEFC PACA

Gardanne

(13 - FRANCE)

Certificat : *F-130201*

Date d'obtention : *21 juillet 2003*

Périmètre : *Forêts du territoire de la région PACA, dont les propriétaires ou gestionnaires sont adhérents à l'Association PEFC PACA*

Dates d'audit – partie système : **Le 16 novembre 2016**

Dates d'audit – contrôle interne : **Les 15 et 16 novembre 2016**

Diffusion :

Mme Marie de Guisa, chargée de mission

COMITE DE CERTIFICATION ECOCERT Environnement

Emetteur	AB	Contrôleur	LMA	21/11/2016
----------	----	------------	-----	------------

Rapport n°LMA2015GHG038b/2

SOMMAIRE

PREAMBULE.....	3
CONTEXTE DE L'AUDIT.....	4
CONFORMITÉ LIEE AUX ECARTS DU CYCLE DE CERTIFICATION EN COURS.....	5
POINTS SENSIBLES DU SYSTÈME DE GESTION FORESTIÈRE DURABLE DE L'AUDIT DE RENOUVELLEMENT DE L'ANNÉE 2015.....	5
CONFORMITÉ LIEE AU RÉFÉRENTIEL PEFC.....	6
POINTS SENSIBLES DU SYSTÈME DE GESTION FORESTIÈRE DURABLE	6
POINTS FORTS DU SYSTÈME DE GESTION FORESTIÈRE DURABLE	6
CONCLUSION GENERALE	7
ANNEXE I : PLANNING D'AUDIT.....	9
ANNEXE II : LISTE DES PERSONNES RENCONTRÉES.....	10
ANNEXE III : LISTE DES ORGANISMES AUDITÉS AU COURS DU CYCLE EN COURS.....	11
ANNEXE IV : FICHE DE NON-CONFORMITÉ	12
ANNEXE V : LISTE DES DOCUMENTS CONSULTÉS	13

PREAMBULE

Ce rapport est relatif à un audit de suivi de la certification PEFC du système de gestion forestière durable de PEFC mis en place par l'entité PEFC PACA.

Cet audit a pour but d'évaluer la bonne mise en œuvre de la démarche PEFC, ainsi que la prise en compte des éventuelles évolutions du contexte local ou plus global. Cet audit a pour objectif de :

- Déterminer la conformité du système de management de l'entité par rapport aux critères de l'audit,
- Évaluer la capacité du système de management à assurer que l'organisation de l'entité répond aux exigences légales, réglementaires et contractuelles applicables (un audit de certification d'un système de management n'est pas un audit de conformité juridique),
- Évaluer l'efficacité du système de management pour assurer que l'organisation de l'entité répond en permanence à ses objectifs spécifiés,
- Identifier les parties du système de management susceptibles d'être améliorées.

Les critères d'audit servant de référence pour la détermination de la conformité sont :

- Les exigences du référentiel PEFC (schéma de certification forestière 2012-2017) ;
- Les processus définis et la documentation du système de management élaboré par l'entité.

Le périmètre de certification couvre : Forêts du territoire de la région PACA, dont les propriétaires ou gestionnaires sont adhérents à l'Association PEFC PACA.

Une première phase réalisée le 16 novembre 2016, dite audit de système, s'inscrit dans la nouvelle méthode d'audit de suivi des entités certifiées PEFC par ECOCERT Environnement.

La seconde phase réalisée les 15 et 16 novembre 2016 porte sur l'évaluation des engagements des propriétaires et/ou des gestionnaires. Cette évaluation comprend 4 phases :

- Pour les propriétaires et/ou exploitants adhérents au certifié PEFC, ayant donné mandat à un gestionnaire certifié, les conclusions des audits de certification ISO 14001 ou ISO 9001 sont communiquées à ECOCERT Environnement par le certifié PEFC.
- ECOCERT Environnement accompagne l'auditeur lors des contrôles internes menés par le certifié PEFC. Des documents sont préalablement demandés : fiche descriptive du contrôlé et le cahier des charges type mis en œuvre. Si ces contrôles ont lieu plus de deux mois avant ou après l'audit du système de management du certifié PEFC, la phase III est mise en œuvre.
- Au cas par cas, des visites de terrain auprès d'un échantillon restreint d'adhérents domaniaux, des collectivités et privés (dont exploitants) pourront avoir lieu. Cet échantillon est défini en fonction des éléments recueillis lors des phases précédentes.
- Conclusion sur place en fin de journée suite aux évaluations "terrain".

Le planning d'audit et le nom des personnes rencontrées se trouvent en annexe.

Le responsable d'audit ECOCERT Environnement était Agnès Baule.

CONTEXTE DE L'AUDIT

Cet audit a été mené, en ce qui concerne PEFC, selon le document de référence "Méthodologie Audits PEFC" communiqué à l'entité d'accès à la certification.

Les non-conformités ont été évaluées selon la méthode propre à ECOCERT Environnement décrite dans le document "Présentation de la méthode d'évaluation des non conformités" (Ref.Mpre.009) communiqué à PEFC PACA.

La conduite de cet audit permet d'avoir un degré de confiance raisonnable dans les résultats de l'évaluation du système de management environnemental selon les exigences liées au référentiel PEFC France.

L'évaluation des engagements des propriétaires avec l'auditeur interne réalisée les 15 et 16 novembre 2016 complète l'audit de l'entité d'accès à la certification réalisé le 16 novembre 2016 sur le site de l'entité d'accès à la certification PEFC PACA.

Il est à noter que :

Dans le contexte de l'évolution du schéma PEFC France, la base de données nationale des adhérents s'arrête au 31 décembre 2016. L'EAC qui se servait exclusivement de celle-ci doit rechercher une solution en lien avec les autres EAC.

Dans la région, l'arrivée de demande de bois énergie devrait aider le développement de PEFC.

Le nombre d'adhérents est peu élevé, notamment en raison de nombreuses adhésions passant par la coopérative. PEFC PACA doit de ce fait rechercher des financements pour mettre en œuvre le plan d'actions (axé sur la sensibilisation des relais, les acteurs de terrain et les propriétaires, donc indispensable), PEFC PACA a élaboré deux réponses à des appels à projets, la constitution de ces dossiers prenant beaucoup de temps.

La structure a du mal à sensibiliser le niveau national à ses difficultés.

CONFORMITÉ LIEE AUX ECARTS DU CYCLE DE CERTIFICATION EN COURS

POINTS SENSIBLES DU SYSTÈME DE GESTION FORESTIÈRE DURABLE DE L'AUDIT DE RENOUVELLEMENT DE L'ANNÉE 2015

Aucune non-conformité et deux (2) remarques ont été émises lors de l'audit de certification.

Rappel des remarques émises et prises en compte dans le système de gestion forestière durable :

Ecart constaté / preuve	Commentaires du responsable d'audit en 2016
<p>1. Procédure 4 - Documentation : Le document papier « Procédures » dont dispose la chargée de mission est une version ancienne, le document directement accessible sur le serveur également. La dernière version existe mais a été difficile à retrouver pour la chargée de mission et les versions antérieures ne sont pas archivées.</p>	<p>Le document a été changé et la chargée de mission dispose de la bonne version : Procédures types de PEFC Provence Alpes Cote d'Azur, validées lors de l'AG du 29/04.2016, 52 pages</p>
<p>2. Chapitre A1b2 et Procédure 15 Gestion de crise et des situations d'urgence : La liste des situations d'urgence et les modalités pour y répondre ne sont pas formalisées. La gestion des situations d'urgence existe de manière informelle pour une grande partie des situations (perte de données, absence du président...) mais les situations liées aux déplacements terrain (lors des contrôles par exemple) n'ont pas été prises en compte.</p>	<p>Quatre notes internes concernant des situations d'urgence ou anormales ont été réalisées. Elles sont disponibles sur le serveur informatique</p>

CONFORMITÉ LIEE AU RÉFÉRENTIEL PEFC

Cet audit a conduit à la mise en évidence :

- suite à l'audit de l'entité d'accès à la certification le 16 novembre 2016, de :
 - 0 (zéro) non-conformité,
 - 2 (deux) remarques.

- suite à l'audit d'évaluation des engagements des propriétaires, les 15 et 16 novembre 2016, de :
 - 0 (zéro) non-conformité,
 - 1 (une) remarque.

non-conformité : rend le système de gestion forestière durable inopérant ou inefficace, ou partiellement inopérant ou inefficace ou qui ne remet pas en cause l'efficacité ou l'efficacit  du syst me de gestion foresti re durable, mais qui pourrait entra ner des d rives aux cons quences pr judiciables.

remarque : il s'agit plus d'axes d'am lioration. Elles ne rentrent pas en compte dans le processus de certification, mais seront revues lors de l'audit de suivi si l'entit  candidate est certifi e.

POINTS SENSIBLES DU SYST ME DE GESTION FORESTI RE DURABLE

Aucune **non-conformit ** n'a  t  d tect e suite   l'audit.

Trois **remarques** ont  t   mises. Elles ne demandent pas de r ponse de la part de l'entit  lors de cet audit de suivi ; elles seront  tudi es lors du prochain audit.

1. **Chapitre 1 4 b – Communication** - La mobilisation des partenaires des diff rents coll ges est effective dans la structure, mais manque pour certains d'entre eux de d clinaison pr cise et efficace sur le terrain, cela peut  tre une cause de stagnation ou de ralentissement des adh sions.
2. **Chapitre A1b2 et Proc dure 15 Gestion de crise et des situations d'urgence** : Les modalit s de remplacement de la charg e de mission pour les contr les internes ne sont pas pr cis es.
3. **Annexe 6 - 2. c** - Les propri taires passant par une coop rative ne disposent pas toujours d'un exemplaire des contrats concernant les coupes et travaux r alis s sur leur propri t .

Opportunit s d'am lioration :

- Regarder attentivement comment mettre en  uvre l'action : « Communiquer et informer sur les programmes de formation destin s aux personnels travaillant en for t », qui reste «   d finir ». Si cela s'av re difficile, bien analyser les raisons pour en tirer des  l ments pour le prochain programme.

POINTS FORTS DU SYST ME DE GESTION FORESTI RE DURABLE

- Bon travail avec les exploitants certifi s PEFC notamment avec un accompagnement approfondi pour le suivi des remarques faites lors des contr les ;

- Deux projets de formation (formation des relais, modules dans des écoles forestières et à destination des professionnels) issus du constat des besoins ont été formalisés de manière précise à l'occasion de demandes d'aides. Ils sont de très bonnes bases pour le programme d'action.

CONCLUSION GENERALE

La démarche PEFC de l'entité PEFC PACA située à Gardanne (13 - France), est certifiée PEFC depuis le 21 juillet 2003 (Certificat ECOCERT Environnement PEFC n° F130201) jusqu'au 22 décembre 2018.

Le périmètre de certification est : **Forêts du territoire de la région PACA, dont les propriétaires ou gestionnaires sont adhérents à l'Association PEFC PACA.**

Dans le cadre de cette certification, un audit de suivi a été réalisé par ECOCERT Environnement les 15 et 16 novembre 2016 (Audit du système de management PEFC de l'entité d'accès à la certification PEFC PACA).

Les conclusions de cet audit sont :

- suite à l'audit de l'entité d'accès à la certification le 16 novembre 2016, de :
 - 0 (zéro) non-conformité,
 - 2 (deux) remarques.

Rappel des remarques émises lors de cet audit :

1. **Chapitre 1 4 b – Communication** - La mobilisation des partenaires des différents collègues est effective dans la structure, mais manque pour certains d'entre eux de déclinaison précise et efficace sur le terrain ; cela peut être une cause de stagnation ou de ralentissement des adhésions.
2. **Chapitre A1b2 et Procédure 15 Gestion de crise et des situations d'urgence** : Les modalités de remplacement de la chargée de mission pour les contrôles internes ne sont pas précisées.

- suite à l'audit d'évaluation des engagements des propriétaires, les 15 et 16 novembre 2016, de :
 - 0 (zéro) non-conformité,
 - 1 (une) remarque.

Rappel de la remarque émise lors de cet audit : ...

1. **Annexe 6 - 2. c** - Les propriétaires passant par une coopérative ne disposent pas toujours d'un exemplaire des contrats concernant les coupes et travaux réalisés sur leur propriété. Ils ne peuvent donc pas assurer une vigilance lors des interventions sur le terrain ni garder dans leur dossier une trace précise de ces interventions.

Une opportunité d'amélioration a été émise :

- Regarder attentivement comment mettre en œuvre l'action : « Communiquer et informer sur les programmes de formation destinés aux personnels travaillant en forêt », qui reste « à définir ». Si cela s'avère difficile, bien analyser les raisons pour en tirer des éléments pour le prochain programme.

Deux points forts ont été relevés :

- Bon travail avec les exploitants certifiés PEFC notamment avec un accompagnement approfondi pour le suivi des remarques faites lors des contrôles ;
- Deux projets de formation (formation des relais, modules dans des écoles forestières et à destination des professionnels) issus du constat des besoins ont été formalisés de manière précise à l'occasion de demandes d'aides. Ils sont de très bonnes bases pour le programme d'action.

Conclusion :

PEFC PACA maintient un programme d'action et le suivi de ses adhérents conformément au schéma PEFC France malgré un contexte très difficile tant au niveau de la mobilisation des propriétaires que de ses propres moyens matériels. Les projets en cours et l'implication des partenaires devraient permettre de progresser positivement.

ANNEXE I : PLANNING D'AUDIT

DATE : MARDI 15 NOVEMBRE 2016

Horaire	Action	Auditeur	Interlocuteurs
14h00	Réunion d'ouverture	Agnès Baule	Toute personne concernée en fonction des disponibilités
14h30	Contrôle Adhérent	Agnès Baule	Contrôleur EAC
17h30	Synthèse auditeur	Agnès Baule	Néant
17h45	Synthèse de la journée	Agnès Baule	Toute personne concernée en fonction des disponibilités
18h	<i>Fin de la demi-journée</i>		

DATE : MERCREDI 16 NOVEMBRE 2016

Horaire	Action	Auditeur	Interlocuteurs
9h00	Contrôle Adhérent	Agnès Baule	Contrôleur EAC :
12h30	<i>Repas</i>		
14h00	Réunion d'ouverture	Agnès Baule	Toute personne concernée en fonction des disponibilités
14h15	Politique, périmètre de certification Evolution PEFC, évolution des adhésions	Agnès Baule	Direction, Membres Animateur PEFC
14h45	Objectifs et cibles Plan d'actions et suivi des indicateurs	Agnès Baule	Direction, Membres, Animateur PEFC
15h10	Revue de direction	Agnès Baule	Direction, Membres Animateur PEFC
15h30	Formation, sensibilisation Communication interne et externe Validation de l'usage des logos et de la marque ECOPASS	Agnès Baule	Direction, Membres, Animateur PEFC
15h45	Processus d'adhésion Organisation des contrôles internes	Agnès Baule	Animateur PEFC
16h00	Non-conformités, actions correctives et préventives Suivi des remarques du cycle précédent Audit interne	Agnès Baule	Responsables formation sensibilisation
16h30	Synthèse auditeur	Agnès Baule	Néant
16h45	Synthèse de la journée	Agnès Baule	Toute personne concernée en fonction des disponibilités
<i>17h00 - Fin</i>			

ANNEXE II : LISTE DES PERSONNES RENCONTRÉES



Liste des personnes rencontrées

NOM et Prénom	Fonction	Réunion Ouverture	Réunion Clôture
SALVIENNE <i>Christine</i>	Présidente	<i>[Signature]</i>	
Marsande J. Louis de GUIZA Marie	Vice-présidente chargée de mission	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>
JOUVE Jean-Pierre	DNF	<i>[Signature]</i>	
DALBES Henri	Administrateur	<i>[Signature]</i>	

Audit de PEFC PACA.....

Date : 16/11/2016
Signature de l'auditeur :

[Signature of Henri Dalbes]

ANNEXE III : LISTE DES ORGANISMES AUDITÉS AU COURS DU CYCLE EN COURS

Dans le cadre du Programme d'accompagnement :

Année 1		Année 2		Année 3	
Nom	Collège correspondant	Nom	Collège correspondant	Nom	Collège correspondant
Frédéric ROUX UR PACA Forêt privée	1	Jean Pierre JOUVE ONF	1		
Jean Louis MARSANDE SEFSAM	2	Christian SAVIGNOL Interprofession Forêt bois	2		
Antoine ELINEAU COPACEL	2	Jean Louis MARSANDE SEFSAM	2		
Christian SAVIGNOL Interprofession Forêt bois	2	Henri DALBIES Conseil développement Pays A3V	3		
Alain MARTEL Chambre régionale d'Agriculture	3				
Henri DALBIES Conseil développement Pays A3V	3				

Dans le cadre du contrôle interne des adhérents :

Année 1		Année 2		Année 3	
Nom Propriétaire ou Exploitant	N° PEFC	Nom Propriétaire ou Exploitant	N° PEFC	Nom Propriétaire ou Exploitant	N° PEFC
Mme Nadine LAGIER Meyreuil (13) 26 ha	10-21-19/115	M. Georges VANDON Jouques 430ha	10-21-19/194		
M. FUSSLER Bras (13) 259 ha	10-21-19/259	SCI Les collines de Cannebières Le Muy 275ha	10-21-19/380		

ANNEXE IV : FICHE DE NON-CONFORMITÉ

(ABSENCE DE FICHE - POUR MEMOIRE)

ANNEXE V : LISTE DES DOCUMENTS CONSULTÉS

Composition de la structure juridique du certifié PEFC et les statuts [si pertinent]	Statuts de PEFC Provence Alpes Cote d'Azur validé par l'AG du 6/AA/2012
Le Programme d'Accompagnement et la liste des actions de celui-ci	Modification du Programme d'accompagnement 2015-2016, validé par le CA du 22/10/2015, 2 pages
Le Manuel Qualité ou à défaut les procédures du système qualité	Procédures type des EACR validées en AG, 29 avril 2014
L'Engagement (chartes, cahiers des charges, ...) des propriétaires et/ou exploitants forestiers	Annexe 6 et 7 du schéma
Les Certificats des gestionnaires certifiés adhérents ou preuve de certification	Bureau Veritas, certificats ISO 14001 et ISO 9001 ONF du 11 sept 2015 valable jusqu'au 10 sept 2018 Bureau Veritas certificat ISO 14001, Groupe de coopération forestière (Paris 9 ^e), du 20 février 2016 au 14 septembre 2018
La liste des organismes adhérant au Programme d'Accompagnement (cf. annexe 8 du schéma de certification)	Membres de PEFC Provence Alpes Cote d'Azur 2016
Le nombre de propriétaires forestiers et/ou exploitants forestiers adhérant à l'EAC et la superficie totale correspondante	125 collectivités pour 154 696 ha ; 142 propriétaires privés pour 20 282 ha ; L'état pour 227 236 ha ;
Le nombre d'exploitants forestiers ayant signé le "cahier des charges exploitants forestiers"	20 exploitants et 7 exploitants scieurs
Les comptes rendus du conseil d'administration (au moins le dernier) [si pertinent]	Procès verbal du Conseil d'administration du 27 avril 2016, 10 pages
Les comptes rendus d'audit liés à la certification pour les gestionnaires certifiés adhérents	Non fournis par les gestionnaires
Les comptes rendus des derniers audits internes du certifié PEFC	Rapport d'audit interne des 30 septembre et 1 ^e octobre 2015, 6 pages
La fiche descriptive des personnes contrôlées par l'entité d'accès à la certification au cours de l'audit dit terrain (phase d'évaluation des adhérents)	Vue sur site lors des contrôles
Le plan de contrôle interne	Plan de contrôle PEFC 2016, tirage au sort, fichier Excel, vu sur ordinateur